

# Le combat de la Révolution algérienne

Le mois d'avril a été particulièrement chargé en ce qui concerne les événements d'Algérie.

Exécutions de condamnés. Continuelles arrestations. Condamnations. Appel du G.P.R.A. aux volontaires étrangers. Congrès de l'U.N.E.F. Affaire des désertions en France. Conférence de Francis Jeanson. Arrestation de Georges Arnaud. Saisies de journaux et de livres. Caves de torture du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, etc. Tous ces événements fournissent une matière abondante à l'actualité et illustrent à quel point la guerre d'Algérie est le fait qui domine toute la société française aujourd'hui.

Nous regrettons que notre parution mensuelle et nos moyens limités restreignent l'exploitation de la masse de documents que nous devrions publier, et nous nous excusons auprès de tous les organismes qui nous envoient des communiqués et des informations, de ne pas toujours pouvoir

les utiliser, soit faute de place, soit du fait d'un trop grand retard dans leur publication.

Notre lut est d'exploiter au maximum les faits allant en direction de la cessation de la guerre et en faveur de la Révolution Algérienne. Nous voulons pour ce faire paraître plus souvent et avec un plus grand nombre de pages. Aux amis et aux lecteurs qui approuvent notre lutte de nous aider à réaliser ce vœu.

Nous signalons à nos lecteurs la publication « Témoignages et documents », 14 ter, rue du Landy, à Clichy (Seine), qui, avec une persévérance et un courage exemplaires, a mis depuis plusieurs années à la disposition d'un grand public ce que les gouvernements successifs ont voulu empêcher de faire connaître sur la guerre d'Algérie.

## Le camp de Larzac

Nous avons reçu un document sur les conditions de vie et sur la situation scandaleuse des assignés à résidence surveillée au camp de Larzac dans l'Aveyron. Nous en publions des extraits.

A mille mètres d'altitude s'étendent les Causses mornes et désolées de Larzac, continuellement balayées par les vents et soumises aux rigueurs d'un climat extrême. C'est dans ce cadre lunaire qu'est situé le camp d'assignation à résidence surveillée du même nom, dernier rejeton des services du ministère de l'Intérieur.

Dans des conditions incompatibles avec le respect de la dignité de la personne humaine, trois mille Algériens y sont internés, en majorité des suspects que la police avait appréhendés lors de rafles et de ratissages qu'elle effectue journellement dans les quartiers nord-africains de toutes les villes de France.

Le document décrit par le détail les conditions de vie des détenus : logement, nourriture, hygiène, qui sont des atteintes à la personnalité humaine.

Au cours de l'hiver écoulé, au moment où une vague de froid sévissait implacablement, une épidémie de grippe asiatique se déclara dans le camp alors que nous entreprenions une grève de la faim afin d'attirer, une nouvelle fois, l'attention des autorités compétentes sur les graves conséquences qui, un jour ou l'autre, découleront du manque de soins et des mauvaises conditions hygiéniques auxquelles nous sommes soumis depuis l'ouverture de ce camp.

Le document cite également les mesures continuelles de vexations et d'humiliation de la part des autorités pénitentiaires.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans vous faire savoir que le 9 mars dernier, une délégation de la Croix-Rouge Internationale a pu constater que l'Administration n'a pas du tout tenu compte des suggestions formulées six mois auparavant visant à l'amélioration de notre situation. De plus un lot de vêtements, destinés aux internés, fut bloqué durant l'hiver et ne nous fut remis que la veille de l'arrivée des représentants de cette organisation.

Si les détenus politiques des établissements pénitentiaires jouissent d'un régime spécial qui les protège plus ou moins contre tout abus de pouvoir, aucun statut par contre, ne régit la condition d'interné.

Nous avons reçu également une copie de la lettre des « assignés à résidence, du camp de Larzac, au Président de la République française », protestant contre leur assignation et proclamant leur fidélité à la cause de la Révolution algérienne.

## LIBÉREZ SPITZER !

Gérard SPITZER passe le 6 mai devant le Tribunal des forces armées. Il ne se trouve rien dans le dossier, mais il y a la volonté de frapper un militant révolutionnaire, et quel est le tribunal militaire qui ne serait pas prédisposé à prononcer une condamnation ?

A signaler que la campagne pour Spitzer a été ignorée par la direction du P.C.F. malgré une démarche instantane auprès de celle-ci.

Envoyez vos protestations au Comité Spitzer à l'adresse : Bloncourt, 15, rue Daubenton, Paris (5<sup>e</sup>).

## Les manifestations de non-violence contre les internements administratifs

Les membres du Comité d'Action Civique non-violente tentent vainement de se faire interner dans un camp d'assignation à résidence depuis le dimanche 10 avril. Ils avaient déjà manifesté en juillet dernier devant le camp de Larzac où ils ont demandé, après neuf jours de jeûne, à être internés.

Ils ont manifesté à diverses reprises. Trois fois devant le camp de Thol, à 50 km. de Lyon. Ils étaient 200 environ. Puis devant le centre de triage de Vincennes à plusieurs reprises. Puis devant le ministère de l'Intérieur, place Beauvau. Puis à nouveau samedi 30 avril devant le centre de Vincennes.

Le Comité Maurice Audin et le Comité de Vigilance Universitaire s'étaient associés à cette manifestation.

Parmi les personnalités qui se sont jointes à cet appel, on relevait également les noms de Robert Barrat, Claude Bourdet, J.-M. Domenach, Louis Martin-Chauffier, Henri Marrou, Louis Massignon les pasteurs Trocmé et Voge, Laurent Schwartz, etc...

M. Peyronnet, professeur de philosophie, qui est à la tête du Comité définit ainsi le sens de leurs manifestations :

« Nous préférons subir l'injustice plutôt que d'en être les complices, même involontaires. Nous sommes décidés, pour être internés, à entrer dans la désobéissance. »